

CONCLUSION

Le présent Énoncé de politique internationale définit les principes et les priorités qui guideront le nouvel engagement du Canada dans le monde. Il part de deux principes fondamentaux. Tout d'abord, il ne saurait y avoir de rôle plus grand, d'obligation plus importante pour un gouvernement que d'assurer la protection et la sécurité de ses citoyens. Ensuite, à moins que les États n'agissent collectivement, reconnaissant ainsi leur vulnérabilité commune, les riches deviendront plus riches et les pauvres, plus pauvres – et chacun se retrouvera dans une situation moins sécuritaire.

La stratégie qui découle du présent Énoncé de politique internationale est à notre image, celle d'une démocratie libérale très prospère, à la destinée régionale et aux responsabilités mondiales. Elle s'adapte aux principaux changements intervenus dans la situation mondiale depuis 1995, autrement dit à de nouvelles menaces plus dangereuses pour la sécurité, à une redistribution du pouvoir mondial, à des défis lancés aux institutions internationales existantes, et à la

transformation de l'économie mondiale. Elle cerne aussi des régions géographiques dans lesquelles les activités seront plus importantes, à savoir l'Arctique, l'Afrique et les Amériques.

Plus important encore, le présent document répond à la chance historique qui s'offre aujourd'hui aux Canadiens de redéfinir et de redynamiser leur rôle dans le monde. Or, pour saisir cette chance, nous devons bien comprendre nos principaux intérêts nationaux, investir de façon stratégique dans nos forces armées, la diplomatie, la politique commerciale et les programmes de développement. Nous sommes convaincus qu'avec des politiques plus ciblées et mieux intégrées, le Canada pourra faire honneur à ses réalisations historiques dans les affaires internationales et apporter une contribution distincte au renforcement de la sécurité et de la prospérité au XXI^e siècle. Le succès de cette stratégie dépendra de notre résolution continue et de notre capacité de former de nouveaux partenariats avec d'autres États et avec des acteurs non étatiques.